

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – 2021-2022

Date	:	Le lundi 21 février 2022
Heure	:	18h30
Local	:	Salle polyvalente

Procès-verbal

1. Vérification des présences et du quorum

Sont présents:

- Joanie Bergeron (parent)
- Krystel Beaucage (parent)
- Mylène Parent (parent)
- Esther Belcourt (parent)
- Marc-André Girard (directeur partant)
- Julie Gagnon (nouvelle directrice)
- Romy Lauzon (enseignante)
- Isabelle Leduc (enseignante)
- Isabelle Ritchie (enseignante)
- Mélanie Gagnon (représentante du SDG)
- Josianne L'Heureux (directrice adjointe)

Est absente :

- Marie-Ève Tremblay (parent)

2. Accueil et mot de bienvenue

Les membres du CÉ prennent le temps de se présenter à la nouvelle directrice d'école, Mme Julie Gagnon. Mme Gagnon nous fait part de son parcours et de ses aspirations / valeurs professionnelles (entrée en fonction le 7 mars).

CE-045-2122-013

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout du point - Lecture et adoption du procès-verbal - à l'ordre du jour.

- Adoption proposée par Romy Lauzon secondée par Isabelle Ritchie

CE-045-2122-014

4. Point ajouté : Lecture et adoption du procès-verbal du 29 novembre 2021

Le procès-verbal est approuvé avec modifications et corrections.

➤ Adoption proposée par Joanie Bergeron secondée par Isabelle Ritchie

5. Report : questionnaire pour les élèves

En raison du confinement et du changement de direction, le comité n'a pas eu lieu. Il est convenu que Mme Gagnon convoquera les membres impliqués au retour du congé de la relâche.

6. Parole à la représentante du comité de parents

Mme Tremblay a participé à la rencontre du comité de parents du mois de décembre mais elle est absente aujourd'hui (remise à l'ordre du jour du prochain CÉ).

Mme Parent a assisté à la rencontre du comité de parents du CSSRDN du 7 février. Points importants : 1) la direction d'école devrait recevoir un cadeau pour chaque membre du CÉ en avril prochain (reconnaissance des bénévoles), 2) Présentation des calendriers scolaires 2022-2023 & 2023-2024, 3) Présentation du cadre organisationnel du SDG, 3) COVID : les boîtes de tests rapides commenceront à être déployées dans les écoles secondaires, aucune classe fermée, 4) questionnement au sujet de la survie et/ou de l'abolition du comité RCP3L (Laurentides, Lanaudière, Laval) en raison de la faible participation et du fort taux d'absentéisme.

7. Parole à l'assemblée

Il n'y a pas d'assemblée.

8. Suivi pratique du code noir

Code noir : intrus qui entre dans l'école avec intentions malveillantes. M. Girard a consulté les directions d'école : aucune école du secteur 4 n'a fait de pratique Code noir ou de démarches en ce sens. Toutefois, procédure code noir à jour dans l'outil mesur, CSS dit aucun problème de faire une pratique à l'école mais les policiers ne seront pas impliqués (initiative locale), les policiers gèrent les communications et la totalité de l'opération, aucune communication faite aux parents pendant le code noir pour ne pas nuire à l'enquête ou à l'intervention, une TES a cousu des rideaux noirs pour mettre dans les fenêtres de chacune des portes de classe, fin janvier, à la dernière assemblée générale d'enseignants, beaucoup de fébrilité, de tensions avec certains parents, ce n'est pas le moment propice et donc, suggestion d'attendre au printemps. De plus, s'assurer que tous les enseignants ont reçu la même information au sujet de la procédure à suivre. Mme Parent questionne le comité à savoir si les enseignants sont prêts à cette éventualité, sont au courant / informés de la procédure. À cela, Mme L'Heureux répond que chaque enseignant a une pochette de procédures d'urgence, chaque remplaçant, nouvel enseignant aura comme recommandation de lire la pochette d'urgence. Il existe un cartable de gestion et une pochette de suppléant dans chaque local disponible pour chaque suppléant, nouvel enseignant (à mettre à jour). Un membre du Comité SCP sera mandaté pour accompagner les nouveaux enseignants / suppléants.

9. Attestation des montants reçus pour les mesures protégées

Tout balance, tous les montants remis par le ministère sont bel et bien insérés à notre budget.

CE-045-2122-015

- Adoption proposée par Mylène Parent secondée par Isabelle Ritchie

10. Consultation CSS : objectifs et principes de répartition des ressources (OPCR)

CE-045-2122-016

Aucun commentaire apporté par les membres du CÉ.

- Adoption proposée par Joanie Bergeron secondée par Mylène Parent

11. Consultation CSS : calendriers scolaires 22-22 et 23-24

CE-045-2122-017

Calendrier 22-23 : La journée pédagogique du vendredi 7 octobre est déplacée au lundi 3 octobre en raison des élections (le CÉ comprend que les élections rendent le tout incontournable comme choix de dates mais remarque qu'il y a beaucoup de lundis).

Calendrier 23-24 : Compte tenu de la charge de travail en début d'année scolaire, il est suggéré par Mme Ritchie d'ajouter une journée pédagogique en début d'année (en août) pour un total de 5 et d'en retirer une en fin d'année (en juin) pour un total de 3 (à vérifier avec la convention).

- Adoption proposée par Isabelle Ritchie secondée par Mylène Parent

12. Consultation CSS : cadre organisationnel des services de garde

CE-045-2122-018

1) Présentation d'une pièce d'identité avec photo pour toute personne, autre que les parents, venant chercher l'enfant à l'école.

2) Les épien ne doivent pas être sous-clés mais accessibles pour tous.

Résolution : Ajout suggéré par Mme Beaucage : Point 4.2.19 (page 5) « ...et autre médicament d'urgence (ex. : baqsimi, glucagon) »

Résolution : Les membres du CÉ prennent la décision que le service de garde n'ouvrira pas ses portes à la rentrée scolaire lors des journées pédagogiques du mois août.

- Adoption proposée par Isabelle Leduc secondée par Mylène Parent

13. Reconduite de la grille-matières pour 2022-2023

Point reporté suite au comité consultatif une consultation des enseignants. Mme Bergeron se questionne sur la possibilité d'offrir une option anglais intensif en troisième cycle (un suivi sera fait par Mme Julie Gagnon).

14. Prochaines rencontres du CÉ à fixer

Prochains CÉ lundi le 28 mars à 18h30 en présentiel, lundi le 2 mai à 18h30 en présentiel et lundi le 6 juin à 18h30 en présentiel.

15. Questions diverses

CE-045-2122-019

16. Levée de l'Assemblée

Levée de l'Assemblée à 20h28 adoptée par Isabelle Ritchie, secondée par Mylène Parent.

Esther Belcourt
Secrétaire intérimaire au CÉ